

RÉDACTION
JOURNAL, 25, rue des Flandres (près la place
 TOURCOING, rue VERTE, 33
Siège administratif
 Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
BOURNAIS-TOURCOING
 Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
 Nord et départements limitrophes
 Trois mois, 6 francs. — Un an, 24 francs.

LE JOURNAL REPUBLICAIN

Journal République Quotidien

PHIX DES ANNONCES
 Les annonces seront reçues aux Bureaux
 du Journal, à Paris, à l'Agence Havas,
 place de la Bourse, 10

ANNONCES
 1^{er} jour 6 fr. 20 le ligne
 2^e jour 5 fr. 20 le ligne
 3^e jour 4 fr. 20 le ligne
 4^e jour 3 fr. 20 le ligne
 5^e jour 2 fr. 20 le ligne
 6^e jour 1 fr. 20 le ligne

**LES ANNONCES SERONT REÇUES AUX BUREAUX
 DU JOURNAL, À PARIS, À L'AGENCE HAVAS,
 PLACE DE LA BOURSE, 10**

Instituteurs et Curés

Les paroles prononcées par M. le Prêtre du Nord en recevant le corps des instituteurs que lui présentait M. Pichon, directeur de l'enseignement primaire, ont eu un grand retentissement dans notre département, où elles sont chaque jour passionnément commentées.

Elle touchent, en effet, à une question très délicate, très difficile à résoudre : le rôle politique de l'instituteur dans nos villages et sa situation vis-à-vis du curé. Il est facile de dire à nos instituteurs : « Ne faites pas de politique ! Mais, comment la politique, et où l'instituteur ? Quels sont les actes et les paroles qui constitueront, de façon précise, les « inscriptions » réprochées par Monsieur le Prêtre ?

Prétend-on condamner l'instituteur à un mutisme absolu ? Lui sera-t-il interdit, dans ses conversations avec les habitants du village, de parler de la République et de la République contre les calomnies habituelles à la gent cléricale ?

Va-t-on le soumettre à la surveillance des réactionnaires et du curé, qui, en première parole républicaine, le dénonceront comme faisant de la politique ?

Pas de politique !... C'est aujourd'hui encore le mot d'ordre de la *Dépeche* à propos des professeurs et instituteurs de l'école ; c'est le raisonnement spécieux des cléricaux dans les luttes municipales. Et l'on sait ce que cela veut dire.

Règle générale, quand quelque un vous dit : « Moi, je ne fais pas de politique », vous pouvez être certain d'avoir affaire à un réactionnaire.

Il en est beaucoup trop, déjà, de ce caractère, parmi nos instituteurs.

Ceux-là dissimulent très bien que leurs tendances cléricales ; ils veulent être en bons termes avec le curé, si le maire est réactionnaire, ils se font tous humbles servants ; les pratiques religieuses sont, dans leurs villages, les mêmes que dans celles des établissements congréganistes ; certains, comme à Fourmelles, conduisent leurs élèves aux sermons des missionnaires, des prêtres dominicains ; d'autres, même, envoient leurs propres enfants aux écoles des frères ou aux collèges des jésuites.

Ces instituteurs ne s'ont pas de politiques. Du moins, l'affirment-ils très sérieusement.

Les autres, au contraire, ceux qui ont au cœur des convictions républicaines sincères et profondes, et qui, étant hommes, étant citoyens, ne peuvent se contenir de soulèvements et les expriment en tout circonstance, ah ! ceux-là, quelle horreur, quelle honte ! Ce sont d'abominables politiques, coupables du plus grand crime qui se puisse commettre dans un village : ils ne se soumettent pas à Monsieur le Curé ; ils osent regarder en face ce tyran local, agent actif et propagandiste ardent du parti cléricale.

Sans doute, il serait désirable qu'instituteurs et curés venaient partout en bonne intelligence, se respectant chacun dans l'exercice de son ministère, restant l'un son école, l'autre dans son église.

Cela est le rêve. Mais, combien il est loin de la réalité.

Notre éminent confrère Corny ditait il y a quelques jours dans le *Picard*, s'adressant aux républicains : « Au lieu de persécuter le clergé, nous devrions nous passer la conquête ? Au lieu de le forcer à faire cause commune avec les congrégations, pourquoi ne travaillons-nous à le rendre le rival, sinon l'adversaire ? Si M. Corny veut passer ce dimanche dans nos campagnes, il verra combien est grande son illusion !

Le temps du clergé national et du bon curé de campagne est passé. A part de rares exceptions, tous nos curés, desservants et vicaires, sont des adversaires acharnés de nos institutions républicaines ; pour avoir une idée de leurs sentiments, il suffit de leur lire les enseignements la principale clientèle de *l'Evêque*, qui se distribuent et répandent parmi leurs paroissiens ; si, pour se conformer aux instructions papales, ils acceptent la République du bon curé de campagne, ils ne le font que par la forme, ils ne manquent aucune occasion d'attaquer les lois républicaines et de combattre les représentants les plus dévoués du parti républicain. Ils transforment les églises en l'Etat-mai sur leur disposition en salles de réunions politiques, et les journaux républicains ont fréquemment l'honneur de servir de thème à leur prêche et à leurs sermons.

Quant aux prédicateurs congréganistes, on se les arrache. C'est à qui obtiendra le faveur d'une « mission ». On ne s'en peut être pas beaucoup entre prêtres et congréganistes, mais on ne s'en peut pas moins un mutuel appât, où chacun trouve son profit.

On face de cette force triérisse puissante et agissante, l'instituteur seul peut élever la voix pour défendre la République, ré-

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

AGRIERIE
 ENTRE
 L'Angleterre et le Transvaal

A la frontière Ouest
VICTOIRE ANGLAISE

London, 24 novembre. — Le ministre de la guerre communique la dépêche suivante qu'il a reçue hier soir de son état-major commandant les lignes de communication en Afrique du Sud :

Capetown, 23 novembre :

Le télégramme suivant a été reçu de Lord Methuen :

Belmont, 23 novembre.

J'ai attaqué ce matin, à la pointe du jour, nos positions qui étaient faiblement défendues par les Boers. Trois escadrons ont été successivement envoyés ; la dernière attaque a été précédée d'un bombardement.

L'infanterie, appuyée par la brigade n° 1 et l'artillerie, s'est conduite d'une façon splendide. L'ennemi s'est défendu avec courage et habileté. Si j'avais attendu plus longtemps, nos pertes eussent été plus nombreuses.

La victoire est complète. Nous avons fait quarante prisonniers. Nous sommes en train d'enterrer un grand nombre de Boers, mais les ennemis ont enterré la plus grande partie de leurs morts.

Nous nous sommes emparés d'un grand nombre de chevaux et de la machine à vapeur n° 1, ainsi que d'un dépôt de munitions.

Nous portons sur : officiers tués 3, blessés 12, hommes tués 55, blessés 125, munitions 23.

Parmi les officiers blessés, se trouve le général de brigade Pelham-Baker.

Belmont qu'on traversa sur la carte ci-dessous est à 60 milles au sud de Kimberley.

AU NATAL

Le camp de Mooi - Combat à Estouart

Au Natal, la situation des Anglais est beaucoup moins brillante. Les Boers avaient, jusqu'à présent, tenu bon. Ils ont même, avec leur mobilité surprenante, tous les détachements peuvent se concentrer avec un certain agilité sur un point donné, de façon à constituer une force imposante.

On sait maintenant que, dans le camp Mooi River, qui a été bombardé mercredi matin par les Boers, au troisième renfort le contingent d'artillerie des batteries de Pietermaritzburg, le 2^e régiment du Royal West Surrey, le 2^e régiment de la Royal West Flanders. Ces troupes sont commandées par le général Barkton.

Pendant toute la journée d'hier, on entendait du camp de Mooi, qui est général Barkton, avec Pietermaritzburg, le bruit d'une fusillade dans la direction de Willow-Grange, au sud d'Estouart. On croit que le général Hildyard a été bombardé par l'ennemi et il a fait un effort pour se dégager. Il est d'ailleurs conforme à la tactique des Boers de chercher à attirer en rase campagne.

Les Boers continuent avec eux, dans leur marche vers le Sud, un matériel d'artillerie considérable.

Le général Clery maintient de cavalerie et emploie l'infanterie montée qui lui est fournie par les Uitlanders.

Brûlés d'une sortie victorieuse à Ladysmith

London, 24 novembre. — Un télégramme de Pietermaritzburg à Times, à la date du 23 :

« Les Boers ont été vaincus à Ladysmith. Une sortie diabolique soir, qui s'est emparée de plusieurs positions, a été précédée d'un bombardement par l'ennemi et il a fait un effort pour se dégager. Il est d'ailleurs conforme à la tactique des Boers de chercher à attirer en rase campagne.

Les Boers continuent avec eux, dans leur marche vers le Sud, un matériel d'artillerie considérable.

Le général Clery maintient de cavalerie et emploie l'infanterie montée qui lui est fournie par les Uitlanders.

Le soulèvement des Afrikaners

London, 24 novembre. — Une dépêche de Durban en date de ce matin, à la *South African*, dit que les Afrikaners ont soulévé un mouvement de révolte. La police signale que les fermiers Afrikaners de Grahamstown ont refusé de servir les troupes anglaises.

Les fermiers ont envoyé leurs services à des armes.

HAUTE-COUR de Justice

L'AUDIENCE DES TÊMOINS

L'audience est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Lapeyre.

Les accusés sont introduits : M. Drouleux mequet.

M. Lapeyre rappelle à l'arrêt nominal, aucun accusé ne manque. A la suite de l'interrogatoire par M. Barby, on a procédé à l'interrogatoire de la barre de témoins à sa délicate et dispose les témoins à leur poste avant face à l'assemblée, pour leur avoir inventoriés de dépositions faites par les témoins dans une conférence tenue avant l'audience.

De plus, la barre est chargée de rappeler des avocats et des bâtons du Sénat par une conférence tenue avant l'audience.

M. Lapeyre annonce que M. Drouleux a demandé à paraître à l'audience d'aujourd'hui, en raison des doléances articulées par son conseil ; il a proposé un certificat de maladie.

Les accusés de Drouleux ont signé une lettre déclarant qu'ils n'ont rien à déclarer à ce que la demande du député de la Charente fut agréée.

Il est entendu, d'ailleurs, que M. Drouleux ne se présentera pas à cette autorisation.

Le procureur général déclare n'avoir aucune opposition à faire à la demande de M. Drouleux et annonce que le brigadier de gouvernement dont le témoignage est demandé par la défense, sera aujourd'hui à la disposition de la Haute-Cour.

UNE GROSSIÈRETÉ de l'accusé Brunet

Pendant qu'on rappelle le témoin suivant, un certain bruchon se produit dans la salle et notamment sur les bancs des membres de la Cour.

Les accusés protestent et M. Brunet s'écrit en français : « Je suis un homme ! » (Rires dans les tribunes).

Les membres de la Cour font entendre des ricaneries et quelques-uns ont même pris des accents. Plusieurs d'entre eux protestent, notamment M. Leydet dit : « Non, des accusés qui se produisent dans une aussi basse respectent les membres de la Cour. » (Rires).

Le président, qui, dès que les accusés sont rappelés, a une certaine éternité comme se produit, et le procureur général, qui se contente de dire : « Rires dans les tribunes. »

M. Brunet déclare, en outre, que M. Drouleux lui demandait son visage comme ne personne ignorant la confiance ; il ajoute que d'ailleurs, il n'a rien à déclarer de suspecter la bonne foi de Drouleux. (Rires).

M. Marignou se retire.

Vive l'Armée!

Dans la Croix de Paris du 23 novembre, les trois quarts d'une colonne sont remplis par le Croquet d'armes.

Vous savez sans doute que les jeunes lecteurs de ce journal ont été très intéressés par les lettres que vous avez envoyées d'Espagne dans nos troupes combattant à la frontière de l'Est. D'ailleurs, nous avons reçu de vous de nombreuses lettres et nous sommes très heureux de les lire.

Nous avons reçu également de vous de nombreuses lettres et nous sommes très heureux de les lire.

Qu'il y a de plus drôle, c'est que se termine la guerre et l'avenir d'un grand nombre d'hommes.

On dit...

On dit... (Texte court et fragmentaire)

Le brigadier de gouvernement

M. Marignou, brigadier de gouvernement Longuey, se retire, comme le fait observer le président, qui lit de renseignements.

M. Marignou raconte que M. Drouleux lui avait écrit qu'il lui proposait de recevoir chez lui le jour d'aujourd'hui, pour lui faciliter son voyage sur Paris. Malgré les objections de M. Drouleux, il dit faire connaître, dit-il, renseignements à ses chefs.

M. Marignou déclare, en outre, que M. Drouleux lui demandait son visage comme ne personne ignorant la confiance ; il ajoute que d'ailleurs, il n'a rien à déclarer de suspecter la bonne foi de Drouleux. (Rires).

M. Marignou se retire.

Autres manifestants

Autres manifestants à cinq francs par tête

M. Jean Buis, 39 ans, débarré, 2-7, G. Grosse, porteur de farine, homme, homme de... (Texte court et fragmentaire)

INCIDENT

INCIDENT

Le procureur général rappelle le témoin suivant, un certain bruchon se produit dans la salle et notamment sur les bancs des membres de la Cour.

Les accusés protestent et M. Brunet s'écrit en français : « Je suis un homme ! » (Rires dans les tribunes).

Les membres de la Cour font entendre des ricaneries et quelques-uns ont même pris des accents. Plusieurs d'entre eux protestent, notamment M. Leydet dit : « Non, des accusés qui se produisent dans une aussi basse respectent les membres de la Cour. » (Rires).

Le président, qui, dès que les accusés sont rappelés, a une certaine éternité comme se produit, et le procureur général, qui se contente de dire : « Rires dans les tribunes. »

M. Brunet déclare, en outre, que M. Drouleux lui demandait son visage comme ne personne ignorant la confiance ; il ajoute que d'ailleurs, il n'a rien à déclarer de suspecter la bonne foi de Drouleux. (Rires).

M. Marignou se retire.

M. Richard

M. Richard

M. Richard a été entendu par le jury de l'Union de la République. Les membres de la République ont été entendus par le jury de l'Union de la République.

M. Gilmer

M. Gilmer

M. Gilmer a été entendu par le jury de l'Union de la République. Les membres de la République ont été entendus par le jury de l'Union de la République.

M. Georges Proust

M. Georges Proust

M. Georges Proust a été entendu par le jury de l'Union de la République. Les membres de la République ont été entendus par le jury de l'Union de la République.

M. Lapeyre

M. Lapeyre

M. Lapeyre a été entendu par le jury de l'Union de la République. Les membres de la République ont été entendus par le jury de l'Union de la République.

M. Leydet

M. Leydet

M. Leydet a été entendu par le jury de l'Union de la République. Les membres de la République ont été entendus par le jury de l'Union de la République.

M. Marignou

M. Marignou

M. Marignou a été entendu par le jury de l'Union de la République. Les membres de la République ont été entendus par le jury de l'Union de la République.

M. Drouleux

M. Drouleux

M. Drouleux a été entendu par le jury de l'Union de la République. Les membres de la République ont été entendus par le jury de l'Union de la République.

M. Corny

M. Corny

M. Corny a été entendu par le jury de l'Union de la République. Les membres de la République ont été entendus par le jury de l'Union de la République.

M. Barby

M. Barby

M. Barby a été entendu par le jury de l'Union de la République. Les membres de la République ont été entendus par le jury de l'Union de la République.